

Le guide du nouvel habitant de Dessenheim



SOMMAIRE

1. Le mot de Madame la Maire
2. La mairie de Dessenheim
3. Les écoles
4. Petite enfance - les assistantes maternelles
5. Liste des associations
6. Liste des entreprises, commerces et services
7. Le traitement des déchets
8. Un peu d'histoire ...
9. Informations pratiques
10. Téléphones utiles
11. Plan du village

1. Le mot de Madame La Maire



Chères habitantes. chers habitants.

Ce guide qui vient de vous être remis, vous permettra de connaître Dessenheim, ce beau village où vous avez décidé de poser vos valises et de vous établir en famille.

A travers ce livret, la municipalité souhaite que vous ayez accès aux informations utiles afin de faciliter votre quotidien et vous présenter la richesse de nos commerces et associations qui font le dynamisme de notre village.

Que ce soient les manifestations festives annuelles telles que Carnaval, le critérium de basket, les fêtes de Noël, les manifestations associatives, il est essentiel que chacun ait connaissance de l'offre existante. Pour cela, n'hésitez pas à suivre votre commune via les différents médias tels que le panneau lumineux, notre bulletin communal qui paraît 3x/an minimum et les réseaux sociaux.

A vous, nouvelles Dessenheimaises et nouveaux Dessenheimois, je vous souhaite la bienvenue. Que vous puissiez trouver dans notre village la quiétude, la sérénité et l'ambiance d'un village qui bouge !

*Aurélie Forny
Maire de Dessenheim*

2. La Mairie de Dessenheim

• La municipalité

La Maire

Aurélie FORNY

☎ 07 66 70 60 67

✉ a.forny@dessenheim.fr

Permanences sur rendez-vous : les mardis et jeudis de 18h à 19h30 et le samedi matin.

Présidente de l'ensemble des commissions communale.

Présidente du Comité de jumelage.

Les Adjoints au Maire

Fonction	Nom/prénom	Courriel	Commissions
1ère Adjointe	Camille JACOB	c.jacob@dessenheim.fr	Communication, Affaires sociales, Affaires scolaires et jeunesse
2ème Adjoint	Olivier HELDERLE	o.helderle@dessenheim.fr	Urbanisme, voirie, chasse et forêt
3ème Adjointe	Céline BROUSSOU	c.broussou@dessenheim.fr	Finances, fêtes, sport et culture
4ème Adjointe	Christophe SCHMITT	c.schmitt@dessenheim.fr	Affaires patrimoniales et rurales, environnement et cadre de vie, cimetière

Les Conseillers municipaux

Martine STATH, Conseillère municipale

Nathalie MARCHAL, Conseillère municipale

Christophe JECKER, Conseiller municipal

Nicolas REARD, Conseiller municipal

Caroline BURCKBUCHLER, Conseillère municipale

Mathieu WEYER, Conseiller municipal

Hervé SCHMITT, Conseiller municipal

Emmanuelle SCHUMANN, Conseillère municipale

Sébastien BORDMANN, Conseiller municipal

Sébastien ALLION, Conseiller municipal

- Les services de la Mairie

Coordonnées :

Mairie de Dessenheim
 14 Grand'Rue
 68600 DESSENHEIM

 03 89 72 55 72

 mairie@dessenheim.fr

Site internet : www.dessenheim.fr

Page Facebook : Commune de Dessenheim

Instagram : comunededessenheim

Application mobile : CityAll– Commune de Dessenheim

Horaires d'ouvertures au public :

	Matin	Après-Midi
Lundi	de 9h à 12h	Fermé
Mardi	Fermé	de 13h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h	Fermé
Jeudi	Fermé	de 13h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h	Fermé

Composition des services municipaux :

Service Administratif	Service Technique	Service des écoles et garderie
M. Kilian LITZLER Secrétaire Générale de Mairie	M. Jean-Marie WURTH	Mme Véronique KIRSCH
Mme Isabelle BOSSERT Agent administratif	Mme Christiane FULHABER	Mme Laetitia DREYER
	Mme Josiane MERGEL	Mme Aline ROELLINGER

3. Les écoles

- **GROUPE SCOLAIRE DE DESSENHEIM**

Coordonnées :

 9 rue Vauban 68600 DESSENHEIM

⇒ **Ecole maternelle**
Directeur : M. HERMANN Christophe

 03 89 72 80 75
 ce.0681092t@ac-strasbourg.fr

⇒ **Ecole élémentaire**
Directeur :

 03 89 58 30 44
 ce.0681382h@ac-strasbourg.fr

⇒ Garderie

 03 89 72 29 52

- **Collège Félix Eboué, collège de secteur**

 1 rue d'Abolition, 68740 FESSENHEIM
 03 89 62 40 72

- **Lycée Blaise Pascal, lycée de secteur**

 74 rue de Logelbach, 68025 COLMAR Cedex
 03 89 22 92 10

- **Les horaires de bus**

Ramassage scolaire pour le Collège de Fessenheim

⇒ Voir en Mairie

Ligne de bus entre Dessenheim et Colmar

⇒ Vous pouvez retrouver les horaires à jour des différentes lignes de bus sur le site www.fluo68.fr



4. Petite enfance - Assistantes maternelles

Le 1er septembre 2017, la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach a créé un guichet unique de pré-inscriptions, afin d'harmoniser l'accessibilité des familles aux établissements d'accueil de jeunes enfants du nouveau territoire (hors équipements petite enfance privés).

Le guichet unique fonctionne par prise de rendez-vous auprès de Mme Sandra SCHATZ, par téléphone au 03 89 72 31 80 ou par courriel à guichet.unique.pe@alsacerhinbrisach.fr.

Retrouvez la liste complètes des Assistantes Maternelles de Dessenheim auprès de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach.

5. Liste des associations

Associations	Président (es)	Téléphone	Portable	Mail
Sports&Loisirs et Section Gymnastique	Jean-Claude DIRRINGER	03 89 48 63 47		jeanclaudedirringer@neuf.fr
Sports&Loisirs Section Basket	Rodolphe VEDRENNE	03 69 21 44 78		
Sports&Loisirs Section Basket	Daniel CLUR	03 89 72 84 79	06 06 57 43 70	
Section Quilles	Christian STATH		07 69 78 30 83	uniondessenheim@gmail.com
Dess'Dance	Marie DEMOULIN		07 69 74 60 26	
UNC ancien combattants	Joseph LOEWERT	03 89 72 60 22		
Amicale des Donneurs de Sang	Gilbert HAULER	03 89 72 75 23	06 87 09 84 71	
Amicale des Sapeurs Pompiers	Frédéric HECHINGER	03 89 58 29 03		
Amicale des Pêcheurs	Dominique MAURER	03 89 72 81 01	06 71 39 36 62	
Comité de Jumelage	Aurélie FORNY		07 66 70 60 67	a.forny@dessenheim.fr
Chorale Ste Cécile	Valentine BELTZUNG	03 89 72 81 41		
Conseil de Fabrique	Vincent GRASS	03 89 72 80 71		
Association des Parents d'Elèves	Aurore BOHN		06 28 33 36 58	
Souvenir & Passion	Thomas MEYER		06 18 03 63 96	
Organisation Carnaval	Vincent STATH		06 73 12 89 15	vincent.stath@yahoo.fr

Pour tout renseignements complémentaires, veuillez contacter la mairie au 03 89 72 55 72.

6. Liste des entreprises, commerces et services

Commerçants Entreprises	Activité	Adresse	Téléphone
Annick Coiff'	Coiffure à domicile	3 rue du Général de Gaulle	06 51 63 90 26
Architecture 11	Architecte DPLG	5 rue du Canal	03 89 72 95 59
Boulangerie Grenacker	Boulangerie/Pâtisserie Relais Poste	13 Grand' Rue	03 89 72 53 26
Cabane à farine	Spécialités à base de blé tendre et d'épeautre	3 rue de Wolfgantzen	03 89 72 80 71
Cabinet de kinés	Kinésithérapie	1 Grand'Rue	03 89 27 77 47
Carrosserie AD Expert	Carrosserie	2 rue Denis Papin	03 89 72 07 58
Dess'Coiff	Salon de coiffure	2 rue André Marie Ampère	03 89 72 75 19
Dr Jean et Guillaume Willig	Médecine générale	35 Grand' Rue	03 89 72 50 81
Dr Marcel Ruetsch	Médecine générale	1 rue Denis Papin	03 89 72 78 78
Dreyer Alexandre	Travaux de peinture	6 rue de l'Ange	03 89 72 09 06
EARL Clément Dirringer	Production fermière Vente directe	1 Grand' Rue	03 89 72 57 81
E-Com Emma	Communication digitale, sites web, conception graphique et Print		06 72 97 95 52
Entreprise Gustave Muller	Produits agricoles en gros	Route de Rustenhart	03 89 72 66 11
Entreprise Jaggy Jean	Plâtrerie	3 rue du Maréchal Leclerc	03 89 72 95 61
Entz David	Toiture, couverture, isolation	11 rue de Rustenhart	06 31 43 32 29
Helta'Pizz	Pizza à emporter	3 rue de Neuf-Brisach	06 62 37 56 73
L'atelier du Cycle du Ried	Entretien et réparation de vélo	17 rue de Balgau	06 76 07 74 68

RB Sols	Vente et pose de revêtements sols & murs	7 rue Denis Papin	06 14 15 04 74
Rôtisserie Greiner	Rôtisserie	19 Grand'Rue	03 89 27 25 11
Service de l'Est	Affûtage, vente d'outils coupants	4 rue Denis Papin	03 89 72 14 64
Sols Concept	Vente et pose de revêtements sols & murs	1 rue des Vignes	06 20 78 18 69
Sorelife	Entreprise de nettoyage Vidange - Curage	3 rue Denis Papin	03 89 41 16 15
Taxidjo	Transport toutes distances	9A Grand' Rue	07 77 76 74 57

7. Le traitement des déchets

• Les ordures ménagères

La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach a la compétence des « déchets urbains ».

A ce titre elle organise la collectes des ordures ménagères.

A Dessenheim, celle-ci s'effectue chaque jeudi à partir de 12h.

📞 Pour plus de renseignements : <https://www.paysrhinbrisach.fr/dechets-et-environnement/dechets/les-ordures-menageres/>

• Le tri des déchets



Depuis le 01/01/2023, les consignes de tri changent et se simplifient pour le flux multimatériaux.

Tous les emballages en plastiques sont dorénavant acceptés dans les conteneurs d'apport volontaire jaune : soit les pots, barquettes, films alimentaires, sacs et sachets en plastique, en plus des papiers, cartons, journaux-magazines, bouteilles et flacons en plastiques et métaux (emballages acier et aluminium), qui sont collectés en mélange dans le conteneur jaune.

• Les déchèteries

La déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé, accessible :

- aux particuliers de la CCARB s'acquittant de leur redevance des ordures ménagères ;
- aux communes membres et autres redevables non cités précédemment.

La déchèterie de Dessenheim permet de déposer les déchets qui ne font pas partie des ordures ménagères résiduelles une fois que le tri a été effectué et devient ensuite uniquement un lieu de dépôt des déchets verts à compter de fin d'année 2023.

La CCARB compte 3 déchèteries situées à :

- Biesheim – Rue de l'écluse
- Blodelsheim – Zone d'activités de la Hardt – 2 rue des Métiers
- Heiteren – Rue du Nord

📞 Pour plus de renseignements : <https://www.paysrhinbrisach.fr/dechets-et-environnement/dechets/decheteries/>

8. Un peu d'histoire

• Le village

La région de DESSENHEIM fut, depuis l'aube des temps, un lieu de passage ou de séjour pour l'homme.

Le ban de la commune est traversé (Nord/Sud) par une très ancienne voie, peut-être même celtique. Plus tard, une voie secondaire (Est/Ouest) vint croiser celle-ci à Tessenheim, rejoignant, près de Fessenheim, la grande route romaine reliant, lors de l'apogée de Rome, Milan en Italie à Mayence en Allemagne et prenant la direction d'Appenwihr pour rejoindre le Castel romain à Horbourg.

L'origine de DESSENHEIM (altitude de 201 m) est probablement romaine et peut-être même celtique étant donné la découverte de tessons de vases au chemin d'Obersaasheim, lors de l'installation des tuyaux d'alimentation d'eau pour le lotissement.

Précédemment nommé Tessenheim, Thessenheim, Tessenheim, Teszenheim, ce n'est qu'après 1661 que l'on retrouve la dénomination actuelle de « DESSENHEIM ».

De nombreux tumulus, probablement d'origine celtique, lieux où les druides offraient des sacrifices aux dieux, sont encore visibles dans la forêt de DESSENHEIM.

Sous Napoléon III, une grande partie de ces tumulus a été fouillée. On y aurait découvert plusieurs squelettes ainsi qu'une épée actuellement exposée au Musée du Louvre à Paris.

Cité comme possession de l'Abbaye de Murbach en l'an 735, le village connu, comme beaucoup d'autres, des périodes calmes entrecoupées de périodes troubles.

Il appartenait aux Habsbourg jusqu'en 1648.

Aux alentours de 1259 était érigé, dans le village, un château appartenant à deux seigneurs «Jean de Norgassen» et «Rudlieb von Norgassen». Il nous reste que peu d'éléments pour certifier l'authenticité de cet ouvrage, si ce n'est le sentier «Schlossereinfad» (sentier du château) et, avant la Révolution, le «Schlossacker» (terrain du château).

En 1394, le village comptait 35 hommes (les femmes et les enfants ne rentraient pas dans le recensement) dont 15 étaient agriculteurs propriétaires et 20 des ouvriers journaliers.

En 1400, après une grande guerre, la commune ne comptait plus que 40 habitants.

En 1409, les hommes du Seigneur de Ribeaupierre pillèrent le village.

Le 9 Juin 1446, «Tessenheim» fut pillé et incendié par l'armée baloise.

Ce fut probablement aussi la fin du château.

En 1619, pendant la guerre de trente ans, le village fut à nouveau pillé par les soldats espagnols et la population, prévenue par les Autrichiens, put trouver refuge dans la forêt.

En 1632, à l'arrivée des soldats suédois et de leurs mercenaires, les habitants se sont d'abord réfugiés dans une redoute construite dans la forêt (encore bien visible sur la parcelle 21), avant de partir en Suisse.

Les 11 et 12 avril 1635, des troupes de Lorrains renforcées par des Croates passaient par Tessenheim pour se rendre à la bataille de Mûmelgard et mirent le feu au village inhabité pour le détruire entièrement.

En 1795, pendant la Révolution, on enleva toutes les croix, même celles des tombeaux du cimetière. Il n'en restait plus que deux sur l'église.

En 1801, le village compta 765 habitants et un nouvel ouvrage fut construit dès 1806, le canal du Rhône au Rhin.

En 1831, la population du village atteignait 920 âmes.

En 1851, le cimetière fut transféré de la Place de l'église à l'endroit actuel.

En 1886, la commune compta un bureau de poste et une agence de télégraphie. Puis, en 1900 on y ajouta un poste de téléphone.

Le 2 février 1867 fut le début de la construction de la Mairie/Ecole, suivie de celle de l'Eglise dont la première pierre fut posée le 4 juin 1873. La commune comptait alors 1062 habitants.

En 1917, lors de la 1ère guerre mondiale, les autorités allemandes prélevèrent 37 tuyaux en étain de l'orgue ainsi que les trois plus grandes cloches pour le compte du ministère de la guerre allemand.

En 1925, le cheptel de la commune fut de 193 chevaux, 233 vaches à lait, 409 bêtes bovines, 439 cochons ; le village est à vocation agricole.

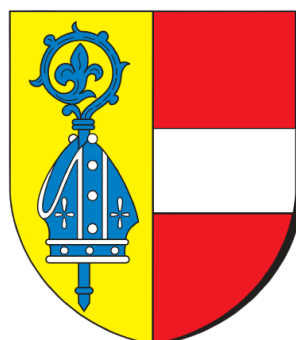
En 1939, ce fut l'exode. Une grande partie de la population fut transférée à Cocumont dans le Lot- et-Garonne pour une période de 13 mois.

Le 4 février 1945, le Commandant Marin-la-Meslée fut abattu par la flack allemande. Un monument formant une étoile blanche fut érigé à l'endroit où l'avion s'écrasa.

En 1978, création des armoiries d'après la sculpture relevée sur une borne délimitant le territoire de la commune :

mitre et crosse évoquant St-Léger, patron de l'église,

« de gueules à la face d'argent » (émail rouge sur métal), blason de la Maison d'Autriche.



- **Marin-la-Meslée**

Le **4 février 1945**, au sud de Dessenheim, s'écrasait le « Thunderbolt » du Commandant Marin-la-Meslée, commandant le groupe de chasse 1/5 "Champagne".



Leader d'un groupe de quatre appareils, sa mission était de soutenir, par une attaque au sol, l'action des troupes alliées dans une poche de Colmar pas encore totalement colmatée, Colmar ayant été à peine libéré deux jours avant et les forces ennemies étant encore nombreuses dans ce secteur.

Lors d'un premier passage, un coéquipier de Marin-la-Meslée est abattu : le sergent-chef UHRY. Au cours du second passage, le leader sera descendu à son tour.

Edmond Edouard Raymond MARIN-LA-MESLEE était **né le 5 février 1912** à Valenciennes. Fils de Edwin Athelstar Jules MARIN-LA-MESLEE (ingénieur né à Sidney/Australie et fondateur du club de pilotes de Valenciennes) et de Monique Eugénie Marthe DUCARNOY, il était le 5^{ème} enfant d'une famille de dix.

Il avait étudié au Collège Notre-Dame de Valenciennes, puis au Collège Saint-Joseph de Lille. Comme son père, il était passionné des avions et avait obtenu, le 1^{er} août 1931, son brevet de pilote à Villacoublay, à l'école Morane.

Nommé sous-lieutenant en 1938, il a été affecté à la 5^{ème} escadre de chasse au groupe 1/5 qu'il ne quittera plus.

Le 1^{er} septembre 1939, la guerre trouve MARIN-LA-MESLEE prêt au combat. Il accumule bientôt les victoires. Il commence le 11 janvier 1940 en abattant un DO 17. A partir du 10 mai, il se bat furieusement. Le 18 juin, alors qu'il comptait déjà 14 victoires, MARIN-LA-MESLEE prend la tête du 1/5, à la place du capitaine ACCART, blessé.

Il remporte encore cinq victoires et termine la campagne avec 20 victoires obtenues en 101 missions de guerre. Puis le 1/5 passe la Méditerranée et s'installe sur le terrain de Fez (Maroc).

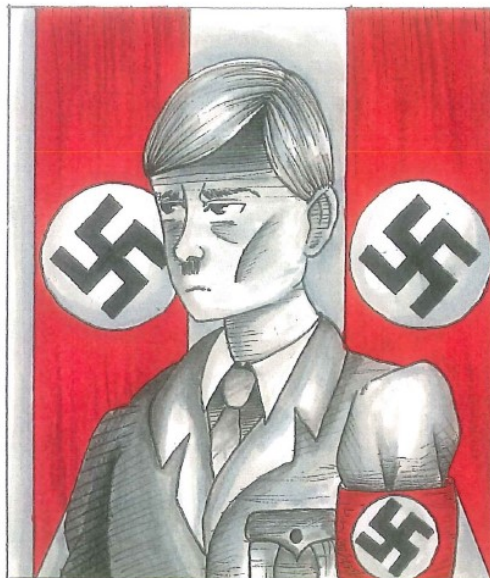
Il faut attendre le 1^{er} octobre 1944 pour voir le groupe attaquer en France l'ennemi qui bat en retraite. MARIN-LA-MESLEE conduit ses P 47 au-dessus des plaines d'Alsace et attaque l'ennemi à la bombe et à la mitrailleuse. C'est au cours d'une semblable mission que, le 4 février 1945, il se fait toucher de plein fouet par la Flak et meurt avec son coéquipier le sergent-chef UHRY, après sa 218^{ème} mission de guerre.

Le corps de MARIN-LA-MESLEE fut retrouvé intact dans les débris de son appareil. Sa mort avait été provoquée par quelques petits éclats d'obus à la base du crâne. Les allemands transportèrent son corps au cimetière de Rustenhardt pour l'inhumer ; mais ils furent surpris par l'avance française et c'est l'Abbé Weber, alors curé de Rustenhardt, qui lui donna une sépulture au cimetière de ce village où, huit jours plus tard, les honneurs militaires lui furent rendus, ainsi qu'à son camarade de combat, le sergent-chef UHRY, inhumé près de lui.

Quelques années plus tard, un mémorial en forme d'étoile d'aviateur a été érigé à sa mémoire sur le lieu même où son avion a été abattu, entre Dessenheim et Rustenhardt. C'est d'ailleurs là que repose son corps.

Quant à celui du sergent-chef UHRY, il repose à la nécropole militaire de Sigolsheim.

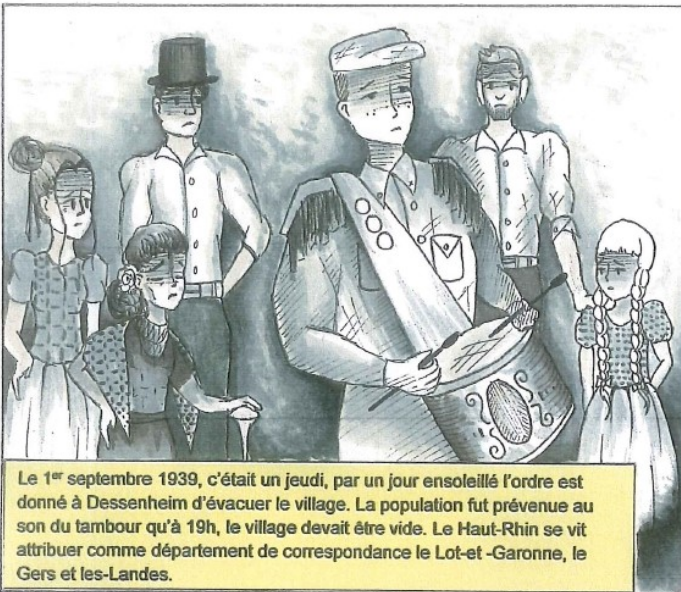
- Le jumelage Dessenheim-Cocumont



Adolphe Hitler est nommé chancelier du 3ème Reich le 30 janvier 1933. Il reconstruit les forces allemandes et provoque une crise diplomatique au printemps et été 1938 lorsqu'il annexe l'Autriche. Les accords de Munich des 29 et 30 septembre 1938 avaient fait plier la France et l'Angleterre devant l'Allemagne.



Les Alsaciens avaient peur de voir éclater un nouveau conflit entre la France et l'Allemagne, c'est ainsi qu'à l'automne de la même année, de nombreux Alsaciens s'éloignèrent de la zone rhénane dangereuse, souhait également partagé par le commandement militaire pour protéger la population.



Le 1^{er} septembre 1939, c'était un jeudi, par un jour ensoleillé l'ordre est donné à Dessenheim d'évacuer le village. La population fut prévenue au son du tambour qu'à 19h, le village devait être vide. Le Haut-Rhin se vit attribuer comme département de correspondance le Lot-et-Garonne, le Gers et les-Landes.



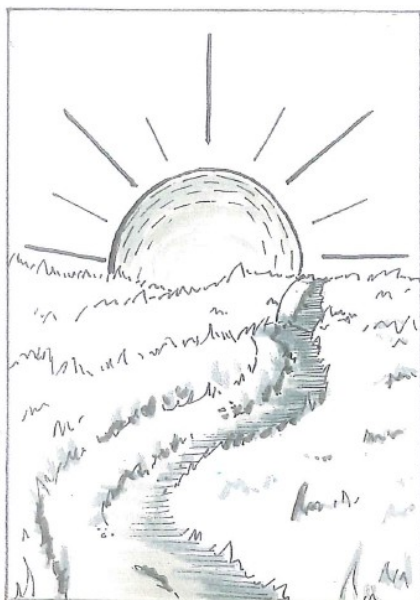
Les Dessenheimois n'emportaient que le minimum, maximum 30 kg par habitant, ils ne connaissaient ni le but, ni la durée du voyage puisque les autorités étaient restées muettes sur la destination.



Chacun prenait sa place dans le cortège, avec de la tristesse et les larmes sur les visages.



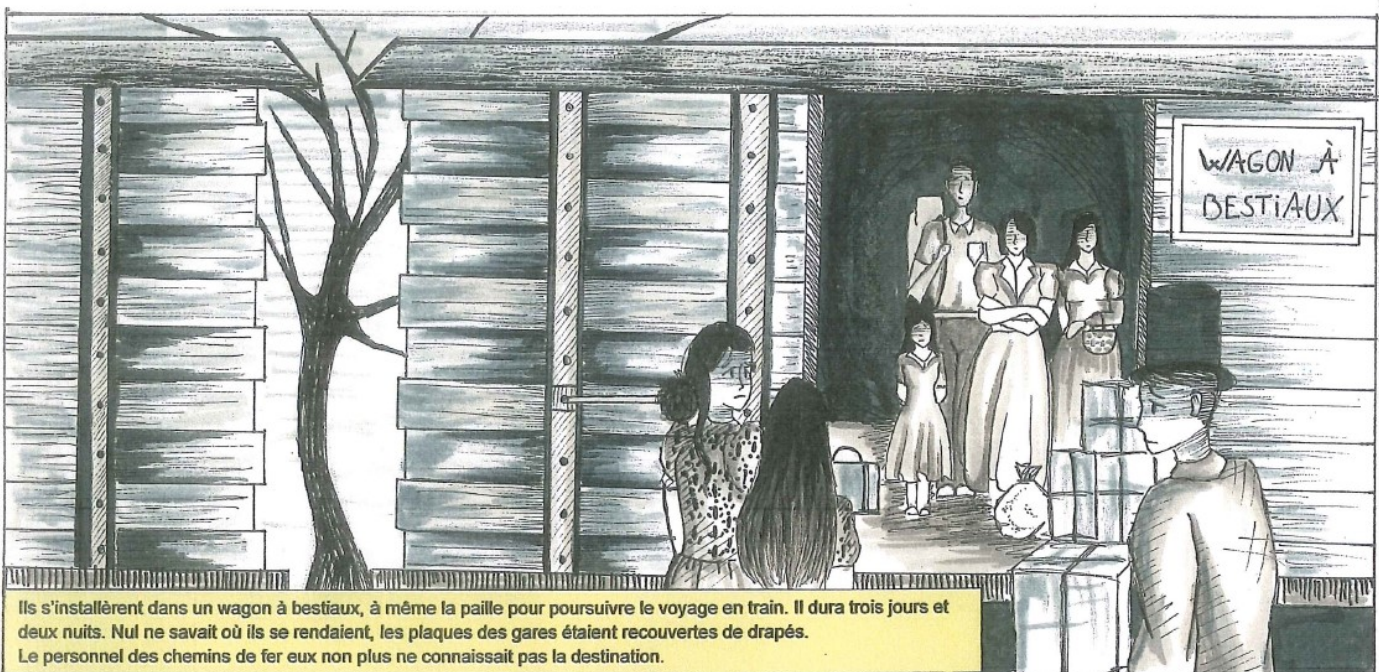
Certains à bicyclette, d'autres sur des charrettes. Les aînés s'inquiétaient. Quand rentreraient-ils ? Reverraient-ils ce qu'ils ont de plus cher ? Le soir même ils furent accueillis à Sundhoffen, première étape de ce voyage.



Dès l'aube, le convoi prit la direction de Kientzheim, en passant par Colmar. Ils y restèrent 3 jours.



Le grand départ vers l'inconnu eu lieu le lendemain matin à 6 h, de Bennwihr-Gare. Il pleuvait ce matin-là, ce qui donnait encore d'avantage de tristesse au drame dont ils étaient les acteurs malgré eux.



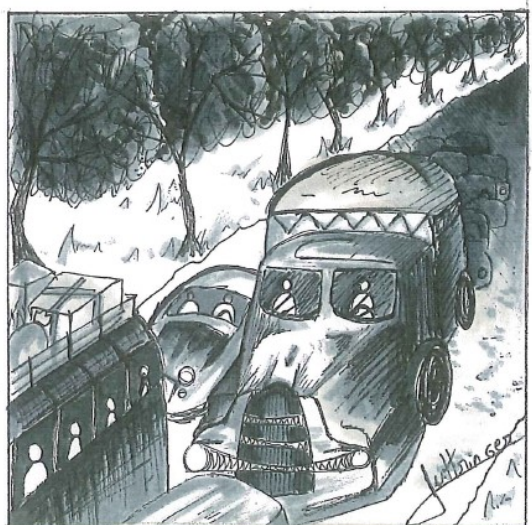
Ils s'installèrent dans un wagon à bestiaux, à même la paille pour poursuivre le voyage en train. Il dura trois jours et deux nuits. Nul ne savait où ils se rendaient, les plaques des gares étaient recouvertes de drapés. Le personnel des chemins de fer eux non plus ne connaissait pas la destination.



Tous les hommes jeunes et moins jeunes devaient conduire les attelages réquisitionnés à Conflans sur Lanterne en Haute-Saône avant de retrouver les leurs, six longues semaines après.



Le personnel de la croix rouge distribuait dans certaines gares du lait concentré, de la confiture, des sandwiches et des médicaments.

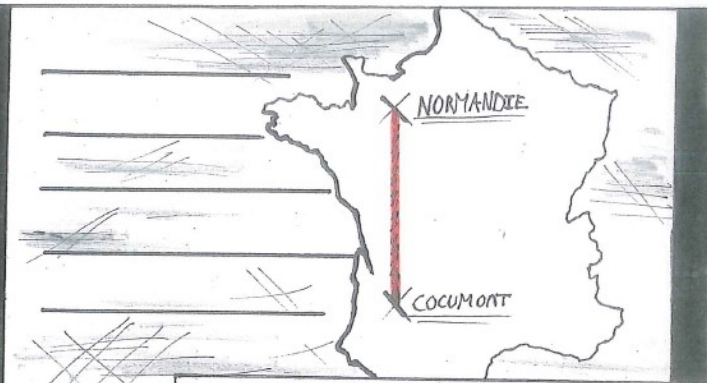


Le troisième jour à la nuit tombée, ils arrivèrent à Marmande. C'est là qu'ils sortirent du train. La population embarqua dans des camions ou des voitures qui les menèrent à Cocomont.

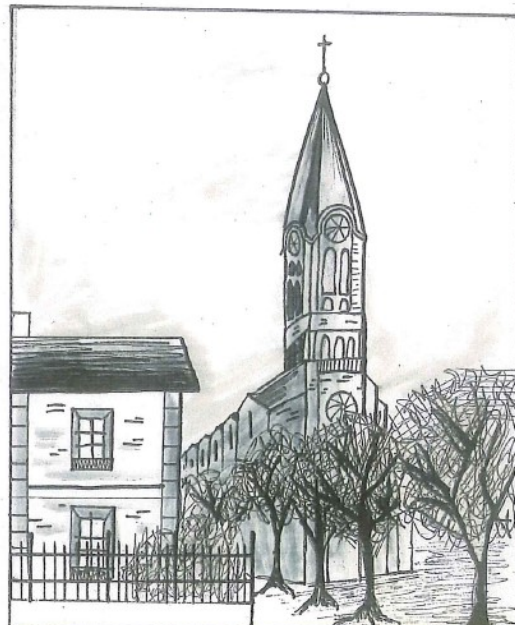
On les déposa sur la place du bourg, c'est là que des familles les accueillirent pour un repas chaud. « Le premier » depuis 3 jours. Certains étaient accueillis sur des lits de paille de fortune. Le lendemain il répartirent les familles par foyer. Tous avaient le Heimweh (mal du pays).



Mai 1940, à Cocumont, certaines familles partent vers la Normandie pour travailler la terre.



Très vite, les allemands bombardèrent la région. Certains rentrèrent après ce périple au mois de juillet-août à Dessenheim.



Il fallait tout reprendre à zéro. Les maisons avaient été pillées soit par les militaires ou les gens de passage. Les autorités allemandes fournissaient le matériel indispensable et les vaches. Le séjour à Cocumont dura 13 mois jusqu'au retour.



Depuis ce temps de guerre, Dessenheim et Cocumont sont jumelées. A leur retour au village, les Dessenheimois ont poursuivi leurs contacts avec Cocumont jusqu'au jour où les deux associations sportives des deux villages prirent l'initiative de renouer des liens amicaux et fraternels concrètement sous la forme d'échanges sportifs. La première rencontre eu lieu en 1980 à Dessenheim. Tous les trois ans, nous célébrons une fois chez l'un, une fois chez l'autre le serment du jumelage. Cette année, Dessenheim accueillera la délégation Cocumontaise le premier week-end du mois d'août. Cette rencontre est ouverte à tous.

- ## L'église

L'église Saint-Léger de Dessenheim, immense édifice néo-romano-gothique, fut reconstruite en **1873** à l'emplacement de l'ancienne dont l'importance ne correspondait plus au besoin de la population. Cette église dont le bâtiment s'impose sur le village, et son clocher dominant toute la plaine, a été appelée « Cathédrale de la Hardt ».

Heilmann fut l'architecte et Eugène Schwartz d'Altkirch l'entrepreneur.

En **1893**, les frères Ungerer de Strasbourg installent l'horloge de l'église en échange de celle de la Mairie (le clocher de la Mairie est encore visible actuellement, les aiguilles ont été enlevées ainsi que la cloche qui rythmait la vie du village lors de la reconstruction du village).

L'orgue de l'église

L'orgue à vent, imposant par sa construction, majestueux par sa puissance, riche par la variété de ses timbres, est le seul adapté à un édifice aussi volumineux qu'une église. Cet instrument fait vibrer ses tuyaux par le passage du vent provenant des soufflets, la variété de ses timbres permet de traduire tous les sentiments.

Construit en 1901 par les facteurs d'orgues Martin et Joseph Ringenbach d'Ammerschwihr, notre orgue est un des premiers instruments à transmission pneumatique construit par cette manufacture. Il a été inauguré le **22 décembre 1901**.

Le **24 avril 1917**, pendant la première guerre mondiale, les autorités allemandes ont réquisitionné les 37 tuyaux de façade visible en étain. Cent sept kilos d'étain ont été livrés aux autorités en même temps que les trois plus grandes cloches. Par la suite, les tuyaux confisqués ont été remplacés par des tuyaux en zinc qui sont encore en place aujourd'hui. Seul 24 de ces tuyaux parlent, les autres sont muets.

Le buffet, seule partie visible depuis la nef, comporte une façade en chêne avec colonnes tournées et motifs sculptés ainsi que trois tourelles à tuyaux apparents.

Dans cette immense armoire se trouve une multitude de tuyaux qui font chanter cet instrument. Leur nombre exact est de 1406 et leur longueur est fonction de la hauteur du son. La longueur varie ainsi entre quelques centimètres et 5,28 mètres pour les tuyaux 16'. Les tuyaux sont fabriqués en diverses matières. Il y a 241 tuyaux en bois, 37 en zinc, 1039 en étain et 89 en spodet.

Pour jouer de cet instrument l'organiste dispose d'une console dirigée vers le chœur qui comprend :

- deux claviers manuels de 56 notes,
- un pédalier de 27 notes,
- dix-sept tirasses pour la sélection des timbres,
- quatre pédales d'accouplement,
- une pédale d'expression.

Un ventilateur, situé dans la tour, alimente l'instrument en air en gonflant des soufflets formant un réservoir.

9. Informations pratiques

POUR OBTENIR	ADRESSEZ VOUS	PIECES NECESSAIRES
Carte d'identité Validité : 15 ans	A la mairie de Neuf-Brisach	1 photo d'identité récente - L'ancienne carte pour le renouvellement - Carte d'identité d'1 parent (mineurs) - Acte de naissance si carte périmée depuis + de 5 ans - Justificatif de domicile - Timbre fiscal 25 € (en cas de perte)
Passeport biométrique Validité de 10 ans pour les majeurs (5 ans pour les mineurs)	A la mairie de Neuf-Brisach	1 photo d'identité récente 1 justificatif de domicile 1 timbre fiscal de 86 € - Acte de naissance - Carte d'identité en cours de validité l'ancien passeport
Certificat d'hérédité	Au notaire chargé de la succession.	Livret de famille de la personne
Extrait d'acte de naissance	A la mairie du lieu de naissance. Pour les personnes de nationalité française nées à l'étranger : Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 9	Indiquer nom et prénoms, date de naissance
Extrait d'acte de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer nom et prénoms, date de mariage
Extrait d'acte de décès	A la mairie du lieu de décès ou dernier domicile du défunt	Indiquer nom et prénoms, date de décès
Inscription sur les listes électorales	A la mairie, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	Carte nationale d'identité
Certificat de domicile	Formulaire disponible à la mairie.	Déclaration sur l'honneur
Certificats De vie commune De vie De célibat De non-remariage De non-divorce	Mairie du domicile Mairie du domicile Mairie du lieu de naissance Mairie du lieu de naissance Mairie du lieu de naissance	
Extrait judiciaire du casier	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Imprimé de demande d'extrait de casier judiciaire.
Carte de séjour	A la préfecture	Se présenter au guichet du service des étrangers
Permis de construire Permis d'aménager Permis de démolir Déclaration préalable	A la mairie	Se présenter à la mairie

10. Téléphones utiles

- Urgences :

SAMU / Médecin de garde	15
Police	17
Pompiers	18
Gendarmerie de Neuf-Brisach	03 89 72 56 87

- Administrations et autres organismes

Mairie de Dessenheim	03 89 72 55 72
Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach	03 89 72 56 49
Préfecture du Haut-Rhin	03 89 29 20 00
Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable (SIAEP)	03 89 72 69 55
Vialis - UEM de Neuf-Brisach	03 89 72 29 90
Office de Tourisme du Pays Rhin-Brisach	03 89 72 56 66
Infobest Vogelgrun	03 89 72 04 63

10. Plan du village

